

OH. 41031/1985

Au conseil municipal :

# Dialogue de sourds autour du budget

Pour les élus municipaux, la réunion de l'année entre toutes, est assurément celle qui est consacrée à l'examen et au vote du budget. Pour Jean-Claude Paris, maire-adjoint chargé des finances, ce fut une séance marathon tout au long de laquelle il exposa, chapitre par chapitre, les prévisions budgétaires 85.

Long rapport ponctué des questions et des remarques du groupe d'opposition qui s'est plaint, d'entrée, de ne pas avoir reçu le rapport de la commission des finances suffisamment tôt pour bien l'examiner. Est-ce la raison de son abstention systématique à chaque vote ? Les discussions préliminaires et les commentaires portent davantage à croire que c'est tout simplement le jeu normal d'une opposition tant que les raisonnements politiques ne sortiraient pas de leurs certitudes de droite ou de gauche.

Et s'il est un terrain sur lequel les concessions ne sont pas envisageables, c'est bien celui des finances.

Pierre Mauger, las en apparence, avait cédé la vedette mardi soir à Jean-Claude Paris. La réunion s'installait dans la routine des votes par chapitres quand la question des taxes locales a provoqué le premier échange droite-gauche, l'opposition jugeant que le foncier bâti (33,49 %) est trop élevé, la majorité défendant à l'inverse, les plus défavorisés assujettis comme tout le monde à « l'impôt le plus injuste », entendez la taxe d'habitation (12,07 %).

D'après Hubert Crespy, le taux exorbitant du foncier bâti, très nettement supérieur à la moyenne nationale (13,14 %) dissuade à la fois les entreprises et les particuliers de venir s'installer à Alençon. Le foncier bâti D0 par les propriétaires d'immeubles pénalise selon lui le bâtiment et l'emploi parce qu'on ne reconstruit plus à Alençon quand il y a d'autres communes où la taxe foncière est inférieure de moitié.

Autre point de vue défendu par le groupe socialiste et traduit dans les faits en 1979 par une augmentation de 50 % du foncier bâti et une réduction d'autant de la taxe d'habitation due par les locataires, y compris par les plus pauvres. De la sorte, ces derniers payent moins d'impôts, les propriétaires bailleurs en payent plus et les charges des Alençonnais propriétaires de leur logement qui doivent s'acquitter à la fois du foncier bâti et de la taxe d'habitation, s'équilibrent. Une démonstration qui n'a pas convaincu l'opposition revenue à la charge par la voix d'Alain Lambert, accusant les élus socialistes d'avoir, par cette manœuvre, « tué l'activité ».

Sensibilités différentes, intérêts de même : chacun reconnaît les siens » a conclu Raymond Renard au nom du groupe communiste. « Cependant, a-t-elle ajouté, les réductions, voire les exonérations de taxe foncière accordées à certaines entreprises pour les aider à maintenir l'emploi n'ont pas toujours donné les résultats escomptés ». Autre-

ment dit, le foncier bâti ne serait pas, comme on le prétend à droite, la cause de tous les maux. La discussion s'est prolongée un moment, chacun réitérant son avis jusqu'à ce qu'une autre voix communiste, celle de Pierre Frénet, suggère de clore « ce dialogue de sourds ».

## Pas de crédits pour l'A.F.P.A.

Autre sujet à discussion abordé celui-ci par Alain Lambert, l'Association de Formation Professionnelle pour les Adultes (A.F.P.A.) envisage prochainement dans son centre d'Alençon l'ouverture d'une nouvelle section pour la formation de techniciens spécialisés dans le field industriel. Le budget prévisionnel global de ce projet est estimé à 2.300.000 F, dont 400.000 F à la charge de la ville. « C'est une chance qu'il faut saisir », a plaidé Alain Lambert en proposant d'inscrire les 400.000 F au budget 85.

Réponse négative de Pierre Mauger. Il n'a, paraît-il, été saisi d'aucune demande et si la documentation qu'il a pu voir sur le sujet comportait un plan prévisionnel des dépenses à engager avec une liste des collectivités sollicitées pour y participer, Alençon n'y figurait pas.

Insistance d'Alain Lambert : « Nous avons une occasion de doter la ville d'une structure qui va déboucher sur des emplois. Ce serait dommage de passer à côté ».

Apaisement de Pierre Mauger : « Où trait-on s'il fallait inscrire au budget des sommes qui n'ont pas été demandées ? »

Roque d'Alain Lambert : « Ça veut dire que les fonds budgétaires sont réservés à la culture, au défilé de l'emploi ».

Protestation inévitable de Joel Dangay, l'adjoint à la culture, en dépit de laquelle Alain Lambert suggère de sup-

primer ici pour donner la. Et devant le peu d'enthousiasme que génère la proposition, il affirme qu'« Alençon ne se bat pas assez pour son développement économique ».

En l'invitant à revenir au budget, Pierre Mauger lui a rappelé que la campagne politique était terminée. Et d'ajouter pour clore le débat qu'il n'était « pas besoin d'accorder une réponse, fut-ce un refus, à une demande qui n'avait pas été formulée ».

Toujours prompt à relever les contradictions de ses antagonistes au sein du conseil, Alain Lambert se sera forcément aperçu qu'au début de la séance, lui-même et ses amis politiques avaient suggéré de renvoyer à plus tard pour des raisons de forme, le vote d'une subvention de 1.000 F à l'association de lutte contre le chômage. Suggestion d'ailleurs parfaitement admise par la majorité.

Au bout du compte, après vote de tous les chapitres à l'unanimité moins les 9 voix d'opposition, Pierre Mauger a fait part de ses impressions d'ensemble, toutes positives (voir encadré) et résolument inversées en cela, à celles d'Hubert Crespy qui trouve ce budget 85 « extrêmement pauvre et vide au niveau de l'économique et de la relance ».

« Pas étonnant », a répliqué Pierre Mauger, puisque l'économie est du ressort du département ».

Dans la foulée des derniers rapports, le tour de table des fins de séance faillit être oublié, mais Norbert Hadaud du groupe communiste, rappela le maire à l'ordre traditionnel des choses pour livrer ses commentaires sur le crime recité de Menton. Présentation bien fondée mais fallait-il que l'intervenant reproche aux élus de l'opposition de ne pas avoir pensé à s'indigner avant lui, alors qu'ils l'avaient fait lors de l'affaire du bocing sud-corréen ?

A chacun ses certitudes, sa logique, ses intérêts, et pour finir, à chacun ses martyrs.

JOLIE MARIE